

honnête. Les membres et les officiers éclairés de nos sociétés de secours mutuels doivent se faire une obligation d'améliorer cet état de choses sans plus tarder, en nommant à la position d'auditeurs des hommes qualifiés jouissant de la confiance du public.

On ne peut plus nier aujourd'hui la nécessité absolue d'un contrôle efficace, par l'exemple public que l'on a eu des défalcons relevés dans les écritures de l'hôtel de ville et ailleurs.

Si l'homme choisi est compétent, soyez convaincu que des changements nombreux auront lieu qui rendront les écritures plus claires, faciliteront l'administration et, par suite, aideront au développement des affaires.

Permettez-moi une suggestion pour terminer.

Nos sociétés sont divisées en de nombreux groupes, dont chacun est administré d'une manière relativement indépendante. Chacun de ces groupes a un auditeur nominal. Je crois qu'en vue de la bonne administration générale des sociétés, on devrait nommer un auditeur général qui, une ou deux fois l'année, ferait une inspection des livres de ces différents groupes de sociétaires. Ceci aurait pour résultat d'établir un contrôle efficace de tous les fonds de la société ; ce serait une garantie sérieuse du bon fonctionnement de ces différents groupes et de la rectitude des rapports faits au bureau central.

Je soumets ces suggestions de l'expérience aux sociétaires éclairés qui, sans doute, une fois la question posée, sauront la résoudre d'une manière rationnelle.

GEO. GONTHIER.

PERSONNEL

M. Armand Chaput, de la maison L. Chaput, Fils & Cie et Madame Armand Chaput sont de retour de leur voyage à Old Orchard, où ils ont passé très agréablement leurs vacances.

L'ECONOMIE

Si vous regardez autour de vous parmi les personnes que vous connaissez, que vous voyez chaque jour, vous en remarquerez un certain nombre qui, arrivées à un âge assez avancé se trouvent aussi peu riches que quand elles ont débuté dans le commerce, l'industrie ou la culture.

Ce n'est pas que commerçants, industriels ou cultivateurs, ils aient épargné leur travail. Non, ils ont peiné dès leur jeune âge et travaillent encore avec ardeur et courage.

Ils n'ont pas élevé une trop grosse famille pour leurs moyens, ils n'ont pas subi de ces pertes inattendues et soudaines qui ruinent un homme. Aucune catastrophe ne leur est survenue dans le cours de leur existence et, cependant, leur vie de labeur ne leur a pas assuré le pain des vieux jours, des jours où la maladie, les infirmités mettront fin au travail qui nourrit la famille.

Leur tort, leur seul tort peut-être, a été de manquer de prévoyance ou d'ordre, en un mot, de ne pas économiser quand ils le pouvaient, quand ils le devaient.

L'économie doit exister dans les dépenses personnelles comme dans les dépenses industrielles d'une entreprise quelconque.

Il n'est pas rare, il est même commun d'entendre dire par un marchand d'un autre marchand : "voilà un homme chanceux, il n'a pas apporté dans les affaires plus de capitaux que moi, ni plus d'intelligence, ni plus de travail et il est arrivé à une bonne aisance tandis que je ne suis guère plus avancé maintenant que je ne l'étais au début de mon entreprise."

Il oublie volontiers que tandis que lui-même dépensait largement, son collègue épargnait.

Si quelques chiffres peuvent donner une idée pratique de ce que